

**SAINT-CÉRÉ**

# Les éleveurs lotois fusionnent avec Elvea

Vendredi 7 février 2014, lors du palmarès des prix attribués aux éleveurs, Denis Costerousse, président d'Elvea, a annoncé aux éleveurs et acheteurs sa fusion avec l'Adel Lotoise. Nous l'avons rencontré :

## **Pouvez-vous nous présenter votre association avant la fusion ?**

Elvea dont je suis le président est une organisation de producteurs non commerciale, reconnue par le ministère de l'agriculture. Elle a son rayon d'action sur les départements du Cantal, du sud Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

## **Pourquoi cette fusion ?**

Sur notre territoire, nous sommes plus particulièrement spécialisés sur l'élevage des broutards.

La filière « veaux sous la mère » dont la qualité n'a cessé de progresser et dont la notoriété est reconnue nationalement demande elle aussi un travail spécifique.

Les éleveurs de notre association qui en Auvergne regroupe plus de 1 000 producteurs et plus de 100 acheteurs sont intéressés par cette filière de grande qualité. Pour les éleveurs lotois, l'ouverture des réseaux de la nouvelle association qui s'appelle désormais Elvea, Sud Massif Central ne peut être que bénéfique.

Et foncièrement pour ce qui est des contraintes pour les éleveurs des deux entités qui fusionnent, il n'y en a aucune. Il n'y a donc que des avantages.

## **Quel est votre avis sur cette foire de Saint-Céré ?**

C'est la 1<sup>re</sup> fois que j'y assiste et je suis vraiment impressionné par la qualité du cheptel.

Je le savais par Dominique Delmas, président de



Denis Costerousse, président d'Elvea.

l'Adel Lot de la filière, mais c'est une confirmation. Les éleveurs lotois réalisent vraiment de l'excellent travail. Et puis, il y a la qualité des installations et tout cela aux portes de l'abattoir, ont ne peut pas imaginé de circuit plus court. En Auvergne, hormis Mours où il se déroule quelques foires, il n'y a aucune manifestation de cette qualité. Le maintien de ces foires de Saint-Céré est vraiment un gage de qualité indéniable. Et puis il y a la rencontre avec les éleveurs et acheteurs, qui est toujours très instructive.

*Propos recueillis par  
notre correspondant J-M. Thanry*

## FOIRE AUX VEAUX PRIMÉE : UN CHEPTEL EXCEPTIONNEL

Vendredi 7 février, la Ville de Saint-Céré avec le concours des Communes du Pays de Saint-Céré, de la Chambre d'Agriculture du Lot et de l'Association pour le Développement de l'Élevage Lotois, organisait la 2e foire primée avec ventes aux enchères réservée aux veaux sous la mère. Cette manifestation a obtenu un très grand succès et a battu le record de participation. Pour cette édition, le cheptel présenté était exceptionnel. 80 veaux sélectionnés parmi les plus beaux étaient ainsi présentés. Parmi ceux-ci, 20 ont été sélectionnés par le jury dans les diverses catégories pour être vendus aux enchères. L'éventail des prix qui se tractent toujours en francs, allait de 51 à 61 francs au kilo sur pieds. L'éventail des poids s'échelonnait entre 250 et 310 kg. Voici le palmarès : Grand prix d'excellence et 1<sup>er</sup> grand prix : Sourzat



Le jury en sélection des 20 animaux qui seront primés dans les diverses catégories.

Jean-Claude de Prudhomat.  
1<sup>er</sup> prix d'excellence : Vailles Gérard de Reygades.  
Prix d'excellence et grand prix d'honneur : GAEC des Tillets de Ladirat.  
1<sup>er</sup> prix d'honneur : Couzy Didier de Ladirat.  
Prix d'honneur et 2<sup>e</sup> grand prix : GAEC des Combrades Ladirat.  
3<sup>e</sup> grand prix : EARL de Lamigrand de Molières.  
4<sup>e</sup> grand prix : Delmas Dominique

de Senièrgues.  
Les 10 éleveurs suivants sont récompensés d'un 1<sup>er</sup> prix : Bouland Jean-Paul de Chenailler (19), EARL D'Ussel d'Estal, Montbertrand Ginette de Gagnac, deux prix, GAEC Calas de Camboulit, Delpuech Jean François de Reygades (19), EARL Champ de Capelard de Saint-Maurice-en-Quercy, Vailles Gérard de Reygades (19), Montal Didier de Labathude, EARL Roc de Conte de Cajarc.